

Monsieur Romain LOPEZ
Maire de Moissac

Objet :

Sécurité des Moissagais et prévention de la délinquance et de la radicalisation

Lettre ouverte - déposée à l'accueil de la mairie le 5 mai 2025

Monsieur le Maire,

Je me permets de vous écrire en ma qualité de candidate officielle à l'élection municipale de 2026 pour attirer votre attention sur la sécurité et la prévention de la délinquance dans notre ville de Moissac.

L'article paru ce mois-ci dans « Moissac Magazine » met en avant des statistiques flatteuses sous le slogan "Tolérance zéro", affirmant que votre politique porte ses fruits en matière de sécurité. Cependant, une analyse plus approfondie révèle des incohérences et des imprécisions notables. Les chiffres présentés ne couvrent que la période 2023-2024, omettant les années précédentes de votre mandat. La qualification des infractions ne respecte pas la nomenclature établie par le ministère de la Justice. Par exemple, des catégories telles que "vols", "atteintes aux biens" ou "atteintes aux personnes" sont utilisées de manière imprécise, voire fantaisiste.

En comparant ces données avec les chiffres officiels transmis par le Ministère de la Justice¹, il apparaît que les **cambriolages de logement ont augmenté de plus de 25% de 2023 à 2024 et de 96% depuis 2020**. Ils n'ont donc pas diminué de 4% comme le laisse supposer la revue municipale (catégorie « Vols »). **Les coups et blessures volontaires, autres coups et blessures et intrafamiliaux ont respectivement augmenté de 100%, 72%, 140% depuis 2020**. Ces écarts significatifs suggèrent une manipulation des données pour présenter une image favorable, ce qui est inacceptable.

La réalité de l'insécurité à Moissac est bien plus préoccupante. La baisse des signalements de violences sexuelles, dans un contexte national où la libération de la parole est en forte augmentation, pourrait résulter d'un manque d'informations. L'augmentation alarmante des coups et blessures volontaires, y compris intrafamiliaux, témoigne d'une violence croissante, probablement exacerbée par l'absence de politiques de prévention et de cohésion sociale.

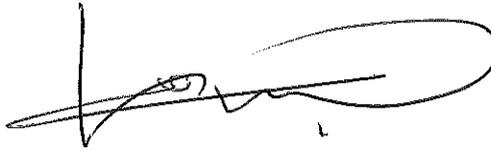
Face à cette situation, il est impératif de réagir rapidement. L'une des premières mesures à prendre est de **relancer le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)**. Ce conseil, disparu depuis 2020, a montré toute son utilité lors des mandatures précédentes. Il est un organe essentiel pour définir les priorités et coordonner les actions locales de lutte et de prévention contre l'insécurité et la délinquance. Parce qu'il réunit divers acteurs territoriaux tels que le maire et les élus, le procureur, le préfet, le Président du département, la police et la gendarmerie sans oublier les associations qui interviennent dans ces secteurs, il permet les échanges d'informations et la coordination des efforts.

¹ Données officielles disponibles sur data.gouv.fr

Lors du conseil municipal du 7 mars 2024, l'élue d'opposition Marie Cavaillé vous a interpellé sur la nécessité de relancer le CLSPD(R). Vous avez mentionné que le CLSPDR serait relancé avec l'arrivée d'un nouvel agent au CCAS. Cependant, en décembre 2024, l'opposition, constatant l'absence d'avancée, vous a à nouveau interpellé, tout en soulignant l'absence totale d'actions de médiation et la nécessité d'inclure des associations. Votre réponse, « *[On] ne va pas réunir 50 associations pour savoir comment on va faire de la médiation avec la racaille* », est inacceptable et témoigne d'un manque de volonté de coopérer avec les acteurs locaux.

Je vous demande, Monsieur le Maire, de prendre les mesures nécessaires pour relancer le CLSPDR dans les plus brefs délais, en incluant tous les acteurs pertinents, pour la sécurité et le bien-être de nos concitoyens.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Séverine Laurent

Candidate à l'élection municipale de 2026

Avec l'Union Citoyenne Moissagaise